

## PREMIERE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/.....<sup>259</sup>/F/2024-2025 POURLA FOURNITURE DES VEHICULES POUR LA SUPERVISION REGIONALE

Date de Publication : ~~20~~/...<sup>25</sup>3./2025

Date d'ouverture des Offres: ~~02~~/...<sup>02</sup>04/2025

#### 1. Objet

L'Office de Développement du Café du Burundi « ODECA » invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous enveloppes fermées pour « la fourniture des véhicules » dont les spécifications techniques détaillées et les quantités se trouvent dans la deuxième partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

#### 2. Financement

Le marché est financé à 100 % par le budget ordinaire de l'ODECA, exercice 2024-2025.

#### 3. Spécifications du marché

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi du 29/01/2018.

Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché sont constituées de deux lots :

- Lot 1: Fourniture de huit (8) camionnettes double cabine ;
- Lot 2: Fourniture d'un (1) Camion remorque;

En plus, chaque soumissionnaire doit s'engager à disponibiliser les pièces de rechange courantes pendant toute la période de garantie (2 ans ou 50 000 km au moins). A cet effet, le soumissionnaire doit remplir le bordereau des prix des pièces de rechange courantes se trouvant en dessous du tableau des spécifications techniques, pour chaque lot et chaque type de véhicule à livrer.

Les véhicules faisant objet de ce marché sont à livrer dans un délai de nonante (90) jours calendaires au maximum, comptés à partir de la date de notification définitive du marché, mais, le soumissionnaire peut proposer un délai plus court.

#### 4. Conditions de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée aux articles 153 et 161 du Code des Marchés publics.

#### 5. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu auprès du secrétariat de la Direction Générale de l'ODECA moyennant paiement de cent mille francs burundais (100.000 FBU) dont la moitié sera versée sur le compte n° 6010750/001-000-108 ouvert à la Banque Burundaise pour le Commerce et l'Investissement S.M, BBCI en sigle, au nom de l'ODECA fonctionnement et l'autre moitié devra être versée sur le compte de

transit des recettes non fiscales n°1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi, BRB.

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à la Direction Générale de l'ODECA, sise à Bujumbura, zone Buyenzi, Blvd de la Tanzanie N°87 ; BP.450 Bujumbura-Burundi. Tél 22 22 53 33, email : [odeca.info@gmail.com](mailto:odeca.info@gmail.com), en mentionnant la référence de la publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours calendaires avant la date limite de remise des offres figurant au point 7.

L'Office de Développement du Café du Burundi répondra par écrit à toute demande d'éclaircissements relatifs au Dossier d'Appel d'Offres, qu'il aura reçue au plus tard dans les cinq (5) jours calendaires précédant la date limite de dépôt des offres.

Une copie de la réponse de l'Office de Développement du Café du Burundi indiquant la question posée, sera adressée à tous les soumissionnaires qui auront déjà reçu le Dossier d'Appel d'Offres.

#### **6. Garantie de soumission**

Les offres seront accompagnées d'une garantie de soumission dont le montant est fixé à :

- 8 000 000 BIF pour le lot 1 « Fourniture de 8 camionnettes double cabine » ;
- 3000.000 BIF pour le lot 2 « Fourniture d'un camion remorque » ;

La Garantie de soumission devra être délivrée par une banque agréée et être établie suivant le modèle en annexe du présent Dossier d'Appel d'Offres de l'offre, lors de l'analyse des offres.

#### **7. Présentation des offres**

Les offres sous enveloppes fermées devront parvenir au Secrétariat Central de la Direction Générale de l'ODECA, sis en Mairie de Bujumbura, Zone Buyenzi, Boulevard de la Tanzanie N°37. Tél : 22225333, 22219915.

Elles porteront la mention suivante : « Offre pour la fourniture de huit (8) camionnettes double cabine, un (1) Camion remorque, objet du DAO N° DNCMP/2023/25.../2024-2025 », à n°ouvrir qu'en séance publique du 8.../10.../2025 à 10h00.

Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

#### **8. Validité des offres**

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

#### **9. Date limite de dépôt des offres**

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 8.../10.../2025 à 09h 30'. Toute offre reçue après la date et l'heure limites ne sera pas prise en considération et ne sera même pas ouverte.



## 10. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent dans la salle de la **Direction Générale de l'ODECA, sis en Mairie de Bujumbura, Zone Buyenzi, Boulevard de la Tanzanie N°37. Tél : 22225333, 22219915.**

Le procès-verbal d'ouverture doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la DNCMP. Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport sur le déroulement de la séance et donne une copie à l'Autorité Contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres.

## 11. Critères de qualification

Les offres techniques et les offres financières devront être entièrement conformes au Dossier d'Appel d'Offres. Les exigences en matière de qualification seront la conformité de l'offre technique au Dossier d'Appel d'Offres (DAO), au Règlement Particulier de l'Appel d'Offre (RPAO) et à l'Offre financière globale la moins disante.

Le soumissionnaire devra être juridiquement apte et avoir les capacités techniques et financières

## 12. Adresse

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:

*Secrétariat Central de la Direction Générale de l'ODECA,  
sis en Mairie de Bujumbura, Zone Buyenzi, Boulevard de la Tanzanie N°37.*

*Tél : 22225333, 22219915*

## 13. Eclaircissements/Renseignements.

Toute demande d'éclaircissements doit parvenir au Maître d'Ouvrage au plus tard dix (10) jours calendaires avant l'ouverture des offres.

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats soumissionnaires adresseront leurs demandes à l'Administrateur Directeur Général et Personne Responsable des Marchés Publics à l'ODECA, sis en Mairie de Bujumbura, Zone Buyenzi, Boulevard de la Tanzanie N°37. Tél : 22225333, 22219915.

Fait à Bujumbura, le ...../...../2025

**OFFICE POUR LE DEVELOPPEMENT  
DU CAFE DU BURUNDI**

**Ir. Jean de Dieu NIYINDABIRA**

**ADMINISTRATEUR DIRECTEUR GENERAL ET PERSONNE RESPONSABLE DES  
MARCHES PUBLICS A L'ODECA**